Société de Chirurgie Vasculaire et Endovasculaire de Langue Française

INFORMATION PRÉ-OPÉRATOIRE

Pontage fémoro-poplité ou fémoro-jambier

Revascularisation de l'axe fémoro-poplité

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Nature de l'intervention :

_____

_____

Dr

Chirurgien Vasculaire et Endovasculaire

Madame, Monsieur,

Cette fiche, rédigée par la **Société Française de Chirurgie Vasculaire et Endovasculaire**, est destinée à vous aider à mieux comprendre les informations qui vous ont été expliquées par votre chirurgien vasculaire à propos de votre maladie et des choix thérapeutiques que vous avez faits ensemble.

En aucune manière ce document ne remplace la **relation** que vous avez avec votre chirurgien. Il est indispensable, en cas d'incompréhension ou de questions supplémentaires, que vous le revoyiez pour avoir des éclaircissements. **Ne vous faites pas opérer si vous avez encore des questions** sur l'indication opératoire, les bénéfices, les risques et les suites opératoires.

Cette fiche vous expose les **raisons** de l'acte qui va être réalisé, son **déroulement** et ses **suites habituelles**, les **bénéfices** et les **risques connus**, même des complications rares. Ces complications sont inhérentes à la technique chirurgicale ; elles existent dans toutes les équipes et relèvent de l'**aléa thérapeutique**.

Prenez le temps de lire ce document, éventuellement avec vos proches ou votre médecin traitant. Pour plus d'informations : **www.vasculaire.com**.

1. Présentation

L'axe artériel **fémoro-poplité**, qui chemine le long de la cuisse et derrière le genou, est le vaisseau nourricier principal de la jambe et du pied ; il donne naissance aux 3 artères jambières. Il peut être rétréci ou obstrué par des lésions athéromateuses (artérite), se traduisant par des douleurs à la marche pouvant aller jusqu'à la **gangrène des orteils**.

Lorsque les traitements endovasculaires ont échoué ou ne sont pas possibles, un **pontage fémoro-poplité ou fémoro-jambier** peut être préconisé.

2. Modalités

L'intervention est réalisée sous **anesthésie générale ou loco-régionale**. Le principe est de **court-circuiter l'artère bouchée** en réalisant une dérivation entre l'artère fémorale à la cuisse et l'artère poplitée ou une artère jambière (tibiale ou fibulaire). Le meilleur conduit est la **veine saphène** du patient (prélevée et retournée, ou laissée en place après destruction de ses valvules) ; à défaut, une autre veine, une allogreffe ou une prothèse est utilisée. Au moins deux incisions sont nécessaires (aine et genou/jambe), parfois davantage pour le prélèvement veineux.

3. Risques et complications

- **Hémorragie et hématomes** : complications prévisibles les plus fréquentes.
- **Thrombose précoce du pontage** avec ischémie aiguë du membre : complication la plus redoutée, pouvant aboutir à une amputation malgré une réintervention.
- **Traumatismes nerveux peropératoires** fréquents, troubles de sensibilité parfois définitifs.
- **Complications lymphatiques** au pli de l'aine, favorisées par diabète et obésité.
- **Œdème du membre** pendant plusieurs semaines, quasi constant.
- **Infection du pontage**, non exceptionnelle en cas de lésion gangréneuse du pied, mettant en jeu la conservation du membre, et pouvant aller jusqu'à l'amputation

Les autres complications sont liées aux comorbidités (risque d'infarctus du myocarde ou d'AVC pouvant survenir au décours de l'intervention, décès).

4. Surveillance et évolution

Tout sujet porteur d'un pontage fémoropoplité ou fémoro-jambier doit bénéficier d'une **surveillance très régulière** par examen clinique et échodoppler, afin de détecter toute dégradation du pontage et/ou des artères sous-jacentes.

La poursuite du tabagisme et l'absence d'activité physique sont des facteurs favorisant la thrombose des pontages et augmentant le risque de réinterventions, et donc d'amputations majeures.

Le traitement médical a visée de protection artérielle est indispensable au long cours.

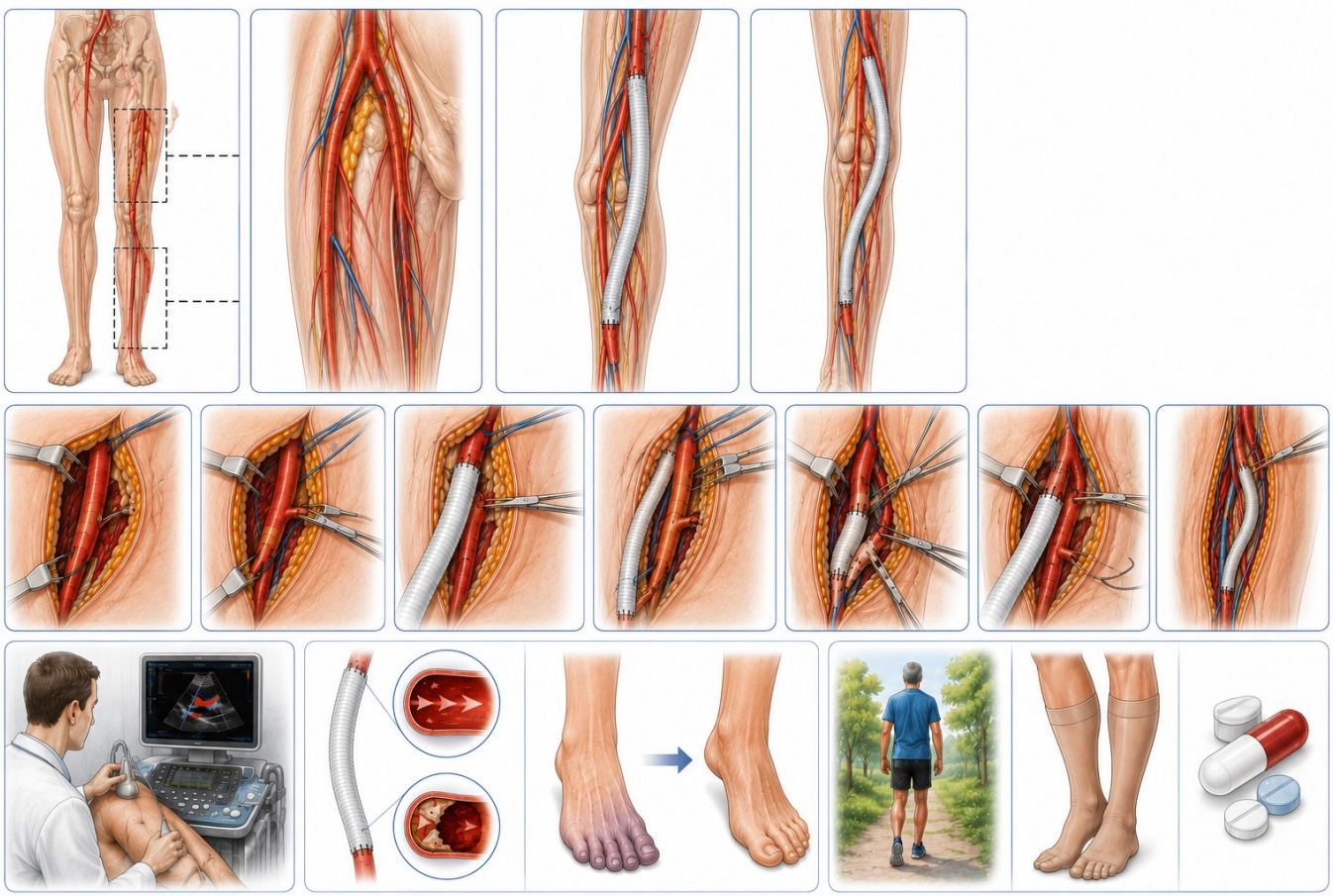

En cas d'urgence

🚨 Conduite à tenir

En cas d'urgence, votre chirurgien vasculaire vous donnera la conduite à tenir.

En cas de difficulté à le joindre, faites le 15.

Sevrage tabagique

🚭 Le tabac multiplie les risques

Fumer augmente le risque de complications de toute chirurgie, en particulier le **risque infectieux (×3)** et les **difficultés de cicatrisation (×5)**. **Arrêter de fumer 6 à 8 semaines avant l'intervention** diminue significativement ces risques. Il est expressément recommandé de ne pas recommencer à fumer durant la convalescence.

Si vous fumez, parlez-en à votre médecin, à votre chirurgien et à votre anesthésiste, ou appelez **Tabac info service** au **39 89** ou sur **tabac-info-service.fr**.

Questions pratiques

Comment puis-je me laver ?
Dès votre retour à domicile, vous pouvez prendre une **douche**.

Puis-je faire du sport ?
La reprise des activités physiques dépend de la technique réalisée et sera précisée par votre chirurgien.

Puis-je conduire après l'intervention ?
Certains médicaments contre la douleur peuvent entraîner une somnolence non compatible avec la conduite. La conduite d'un véhicule personnel est possible **selon l'accord de votre chirurgien**.

Puis-je voyager ?
Les voyages sont possibles selon l'accord de votre chirurgien.

Quand puis-je reprendre une activité sexuelle ?
La reprise d'une activité sexuelle est possible **dès que votre état général le permet**.

Destination de cette fiche

Cette fiche d'information vous est **destinée**. Elle a pour but de vous fournir les éléments nécessaires à votre **réflexion** et à votre **consentement éclairé**, en complément des explications orales données en consultation. Elle ne se substitue pas au dialogue avec votre chirurgien et votre médecin anesthésiste. Une copie peut être conservée dans votre **dossier médical**.

Dans le cadre du Registre de spécialité, certaines de vos données médicales (informations cliniques, traitements, données démographiques) pourront être recueillies à des fins de recherche médicale et d'amélioration des pratiques de soins. Avant tout partage, vos données sont anonymisées : votre identité est remplacée par un code anonyme, de sorte que les destinataires ne peuvent pas vous identifier. Vous pouvez à tout moment vous opposer à ce partage sans que cela n'ait de conséquence sur votre prise en charge.

Consentement éclairé — Document de consentement aux soins

Dans le respect du code de santé publique (**article R. 4127-36**), je soussigné(e) **Madame / Monsieur**

_____

reconnais avoir été informé(e) par le **Docteur** _____

en date du _____

à propos de l'intervention qui m'est proposée :

_____

(par exemple : pontage fémoro-poplité veineux ou prothétique, pontage fémoro-jambier)

J'ai bien pris connaissance de ce document et j'ai pu interroger le Docteur _____ qui a répondu à toutes mes interrogations et m'a rappelé que je pouvais, jusqu'au dernier moment, **annuler l'intervention**.

> ⚠️ **Document important**
>
> Ce document est important. Il est **indispensable de le communiquer avant l'intervention**. En son absence, votre intervention sera annulée ou décalée.

Fait à _____ Le _____

En deux exemplaires

Signature du patient :

Signature du chirurgien :

Cette fiche a été réalisée par la Société de Chirurgie Vasculaire et Endovasculaire Française pour vous accompagner. Elle ne doit pas être modifiée.

Personne de confiance

Madame, Monsieur,

En application de la **loi du 4 mars 2002**, dite « loi Kouchner » sur le droit des patients, il nous est demandé d'améliorer leur environnement proche lors de leur prise en charge.

En plus du **consentement éclairé** qui décrit l'indication et les risques de l'intervention que vous allez prochainement avoir, nous vous prions de trouver ci-joint une fiche de désignation d'une personne de confiance.

Cette désignation a pour objectif, si nécessaire, d'**associer un proche** aux choix thérapeutiques que pourraient être amenés à faire les médecins qui vous prendront en charge lors de votre séjour.

Elle **participera aux prises de décisions** de l'équipe médicale si votre état de santé ne vous permet pas de répondre aux choix thérapeutiques.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir consciencieusement ce document et de le remettre à l'équipe soignante dès votre arrivée.

☐ **Je ne souhaite pas désigner une personne de confiance**

À _____ Le _____

Signature :

☐ **Je souhaite désigner une personne de confiance**

Cette personne est :

Nom : _____ Prénom : _____

Lien (époux, épouse, enfant, ami, médecin…) : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Adresse : _____

J'ai été informé(e) que cette désignation vaut pour **toute la durée de mon hospitalisation**. Je peux **révoquer cette désignation à tout moment** et, dans ce cas, je m'engage à en informer par écrit l'établissement en remplissant une nouvelle fiche de désignation.

Date de la désignation : _____

Signature du patient :

Signature de la personne de confiance :

Comprendre mon Pontage de la Jambe : Fémoro-Poplité et Fémoro-Jambier

L'Intervention : Court-circuiter l'Obstacle

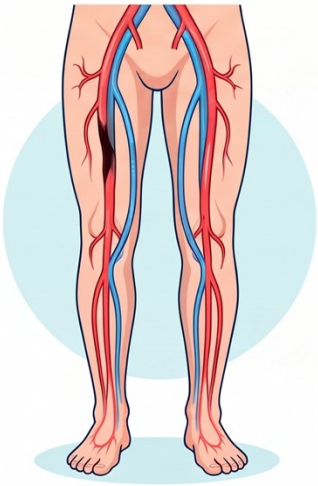

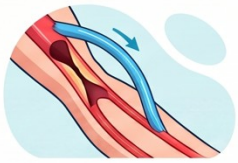

Rétablir le flux sanguin vers le pied

Création d'une dérivation; contourner l'artère bouchée responsable de douleurs ou de gangrène.

Utilisation d'un conduit naturel ou synthétique

Le chirurgien utilise prioritairement votre propre veine saphène pour réaliser le pontage.

Anesthésie et incisions précises

L'opération nécessite au moins deux incisions (aine et genou/jambe) sous anesthésie générale ou loco-régionale.

Risques et Réussite à Long Terme

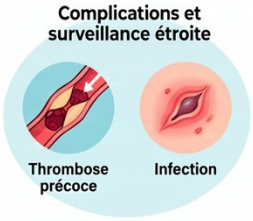

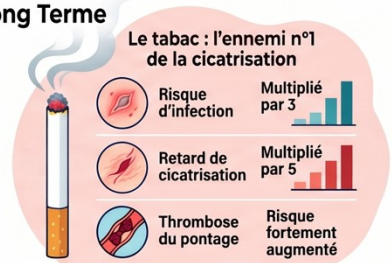

Rétablir le flux sanguin vers le pied

Création d'une dérivation pour contourner l'artère bouchée responsable de douleurs ou de gangrène.

Complications et surveillance étroite

La thrombose précoce et l'infection sont les risques majeurs nécessitant une vigilance absolue.

Le tabac : l'ennemi n°1 de la cicatrisation

Fumer multiplie par 3 le risque infectieux et par 5 les difficultés de cicatrisation.

Un suivi régulier à vie

Des examens échodoppler fréquents sont indispensables pour vérifier la bonne santé du pontage.

NotebookLM